ORDRE DU JOUR

- 1- CONVENTION DE MISE EN ŒUVRE DU PROTOCOLE DE RAPPEL A L'ORDRE AVEC LE PROCUREUR DE LA REPUBLIQUE DE DRAGUIGNAN DANS LE CADRE DE LA JUSTICE DE PROXIMITE.
- 2- CONVENTION ET PROTOCOLE ENTRE LA COMMUNE DE CARCES ET LE PARQUET DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE DRAGUIGNAN RELATIF A LA PROCEDURE DE LA TRANSACTION DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLICE DE PROXIMITE.
- 3- PROTOCOLE DE PRISE EN CHARGE DES PERSONNES CONDAMNEES A EXECUTER UN TRAVAIL NON REMUNERE DANS LE CADRE D'UNE MESURE D'ALTERNATIVE AUX POURSUITES.
- 4- CONVENTION DE SERVITUDE D'ANCRAGE VISANT A PERMETTRE L'INSTALLATION DE TOUT EQUIPEMENT ET MATERIELS, SUR DES BATIMENTS OU TERRAINS PRIVES, ET NECESSAIRES AU DEPLOIEMENT DE LA VIDEOPROTECTION.
- 5- CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DES AGENTS DE LA POLICE MUNICIPALE ENTRE LA COMMUNE DE CARCES ET COTIGNAC.
- 6- CREATION D'UN COMITE SOCIAL TERRITORIAL
- 7- PARTICIPATION COMMUNALE AUX FRAIS D'ABONNEMENT DES TRANSPORTS SCOLAIRES A PARTIR DE LA RENTREE 2022/2023.
- 8- CONVENTION DE SERVITUDE DE PASSAGE DE CANALISATION ELECTRIQUE ET DE MISE A DISPOSITION LES ANGLADES ENEDIS.
- 9- CONTRAT DE MANDAT DE MAITRISE D'OUVRAGE EN MATIERE D'ASSAINISSEMENT ENTRE L'AGGLOMERATION PROVENCE VERTE ET LA COMMUNE DE CARCES RELATIF AUX TRAVAUX PRIORITAIRES DE PHASE 1 SUITE AUX CONCLUSIONS DU SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE CARCES
- 10-DECISIONS PRISES PAR MONSIEUR LE MAIRE ENTRE LE 28 mars 2022 et le 27 mai 2022